

RENSEIGNEMENTS GENERAUX

Pour joindre la Mairie
Adresse : Place Gustave Moufrond
Tél 01 64 29 01 06 – Fax 01 64 29 97 34
Courriel maire maire@treuzy-levelay.com
Courriel secrétaire secretaire@treuzy-levelay.com
Site www.treuzy-levelay.fr

Heures d’ouverture au public
Lundi : 8h00-12h00 et 12h30-18h30
Mardi : 8h00-12h00 et 12h30-17h
Jeudi : 8h00-12h00 et 12h30-18h30
Vendredi : 8h00-12h30
Samedi : 9h00-12h00

Pour joindre le maire et les adjoints
Maire : Gilles CAUPIN
Tél. : 01 64 29 07 47 / Port : 06 80 42 06 23
1^{ere} Adjointe : Patricia PILLOT
Tél. : 01 64 29 05 74 / Port : 06 73 59 30 22
2^{eme} Adjoint : Fabrice VEILLARD
Tél. : 01 64 29 09 55 / Port : 06 84 81 98 99

Pour joindre les écoles
Présidente SIRP : Mme PILLOT tél. : 06 73 59 30 22
Treuzy-Levelay (CM1, CM2) Directrice : Mme Anne PAYEN Tél. : 01 64 29 03 23
Nonville (GS, CP, CE1, CE2), Directrice Mme Magali GUESPIN Tél. : 01 64 29 02 06
Villemer (PS, MS, GS). Directrice Mme Carol DUPUIS
Tél. : 01 64 24 93 65

Communauté de Communes de Moret Seine et Loing
23 rue du Pavé Neuf – 77250 Moret-sur-Loing Tel. : 01 60 70 70 20
Site Internet : <http://www.cc-moret-seine-loing.fr/>

Sous préfecture de Fontainebleau
Adresse : 37 rue Royale - Tél. : 01 60 74 66 77
Ouverture lundi, mardi, jeudi et vendredi
De 9h00 à 12h30

Préfecture de Melun
Adresse : 12 rue des Saints pères
Tél. : 01 64 71 77 77

SECOURS - URGENCES
Sapeurs pompiers - Tél. : 18
Gendarmerie - Tél. : 01 64 31 63 80 ou 17
Adresse : 1 avenue du Bocage LORREZ LE BOCAGE
Commissariat - Tél. : 01 64 78 50 20
Adresse : 2 rue Doct. J-L Barry NEMOURS
S.A.M.U - Tél. : 15 ou 01 64 10 67 50
Hôpital de Nemours - Tél. : 01 64 45 19 00
Adresse : 15 rue des Chaudins
Hôpital de Fontainebleau - Tél. : 01 60 74 10 10
Adresse : 50 Bd Maréchal Joffre
Hôpital de Montereau - Tél. : 01 64 31 64 31
Adresse : 1 bis rue Victor Hugo

SERVICES
La Poste - Tél. : 31 31
Adresse : 2 route de Moret LORREZ LE BOCAGE
Orange- Tél. : 1016 ou 08 00 10 16 77

Adresse : 37 bis rue Royale FONTAINEBLEAU
Enedis- Tél. : 09 73 72 25 00
GRDF - Tél. : 09 69 36 35 34

ORDURES MENAGERES
SMETOM : 01 64 29 35 63
Ramassage des ordures ménagères :
Tous les lundis matin
Ramassage de la collecte sélective :
Un vendredi sur deux (semaines impaires)

BOUQUET D’AMIS

Pour sa sortie de printemps, Le Bouquet d’amis s’est rendu à Epernay.

Après un bon repas, nous avons effectué une visite guidée de la ville, en petit train, suivie d’une visite de cave avec dégustation.

L’ensemble s’étant déroulé sous le soleil, avec un peu de fraîcheur, mais toujours dans la bonne humeur.

ECOLE DE TREUZY-LEVELAY

Journée nature

Le vendredi 23 juin, les CM1 sont allés à la pêche dans le Lunain à Launoy. Merci à Michel Pillot et Pierre Canault d’avoir effectué un lâcher de truites et d’avoir participé activement à cette matinée ; et merci à la municipalité pour le financement. Les élèves ont pu ramener chez eux le produit de leur pêche et déguster ça en famille !!!
Quant aux CM2, ils ont bénéficié d’une intervention de Natura 2000 sur l’étude du Lunain (savoir reconnaître les poissons en fonction de la taille du cours d’eau, observer et reconnaître les insectes). Chacun était ravi de sa journée nature !

Conte russe

A l’initiative de la Communauté de Communes à travers le réseau des bibliothèques, les élèves de l’école de Levelay ont bénéficié d’un spectacle mercredi 28 juin dans le grenier communal. Nos enfants ont été emmenés par une conteuse et une musicienne dans le jardin du tsar au pommier doré, puis à la poursuite à cheval, aux côtés du prince Ivan, à travers plaines et forêts, de l’oiseau croqueur de pommes. Le tout en musique, que ce soit avec le hautbois et le piano, mais également avec toutes autres sortes d’instruments rustiques manipulés par les enfants. Une belle matinée !

Spectacle de l’école à Villemer

Initialement programmé pour samedi 1^{er} juillet dans la cour de l’école de Villemer, ce spectacle a été repoussé au lundi 3 juillet compte tenu des conditions atmosphériques déplorables. Ce fut une bonne décision, car la météo était avec nous et nous retrouvions la douce chaleur de l’air à laquelle nous commençons à nous habituer. C’est à un tour du monde endiablé que nos enfants nous ont conviés devant un parterre enthousiaste de parents et amis. Des plus grands aux plus petits, ils nous ont présenté des chorégraphies originales avec des costumes de scène soignés. Les spectacles étaient présentés de façon quasi professionnelle par des animateurs choisis parmi les plus grands. Tous, acteurs et danseurs comme spectateurs, semblaient ravis à voir les bulletins verts brandis au-dessus des têtes et frénétiquement secoués. Un bar était également à disposition pour se rafraîchir et grignoter, mais pas de kermesse cette année faute de parents disponibles pour animer les stands. Toutes nos félicitations aux écoliers, aux enseignants et aux parents d’élèves.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

DIMANCHE 17 Septembre.....Brocante de l’ASCTL
Samedi 23 septembre.....Dîner de rentrée – Cour de l’école – 19h30



Gazette des Vélytreuziens – Numéro 53 –2eme trimestre 2017

Editorial du Maire



Gilles Caupin

Nous venons de vivre une intense période politique avec quatre scrutins successifs, sans compter les primaires des principaux partis. Nous en sortons avec un nouveau président, notre plus jeune dirigeant depuis Bonaparte, auréolé d’un succès électoral inattendu il y a juste quelques mois, et adossé sur une ample majorité parlementaire. Tous les ingrédients sont maintenant réunis pour relancer notre pays dans la voie des réformes structurelles dont il a fortement besoin pour tenir sa place dans le monde. Nous avons tous à gagner à ce que ce mandat présidentiel permette d’atteindre les objectifs fixés par le candidat, même si cela passe par des remises en cause ou la réduction de privilèges pour beaucoup d’entre nous.

Parmi les évènements importants de la période récente au niveau local, je retiendrai l’approbation de notre nouveau Plan Local d’Urbanisme (PLU) par le Conseil Municipal en date du 16 juin. Il nous fera sortir dans quelques semaines! de l’application du Règlement National d’Urbanisme sous le régime duquel nous sommes depuis cette dernière date. Ce PLU exprime notre vision de l’avenir de notre commune à l’horizon 2030, partagée avec l’ensemble des habitants au cours des nombreuses réunions publiques, et tient compte des demandes et observations recueillies au cours de l’Enquête Publique tenue du 3 mars au 3 avril. Bien entendu, nous avons dû nous plier aux contraintes imposées par le Schéma Directeur de la Région Ile de France (SDRIF), en particulier en termes de densification de l’habitat et de limitation de consommation de l’espace agricole. Le PLU doit également appliquer les orientations du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Seine & Loing au périmètre duquel nous appartenons. L’élaboration de ce SCoT a malheureusement pris du retard et il ne sera arrêté par les élus qu’au 4^e trimestre 2017.

Ces derniers temps ont été également riches en activités sociales : fêtes des voisins organisées dans nos rues et hameaux, fêtes associatives, spectacles d’écoles, lancement de la salle du temps libre dans le grenier communal, manifestations sportives et culturelles dans le cadre de notre communauté de communes, etc.

La période des vacances est maintenant entamée. Nous vous souhaitons de pouvoir prendre un bon repos bien mérité, et vous recommandons de prendre toutes les précautions utiles à votre sécurité et à celle de vos biens.

En attendant, nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine manifestation communale : le dîner de rentrée le samedi 23 septembre dans la cour de l’école.

Voici le nouveau numéro de la Gazette, que nous attendons tous avec impatience !

Bienvenue à notre nouvel agent technique

page 2

Les sportifs de Treuzy sont en
page 3



Un point sur les finances de la commune

Page 4

Deux jeunes Vélytreuziens pleins d’avenir

Page 6

Des nouvelles de nos associations
(Pages 7 et 8)

Directeur de Publication : Gilles CAUPIN
Rédactrice en chef : Bénédicte JASSENY
Comité de Rédaction : Gilles CAUPIN
Ont également contribué : Danielle Perrin
Imprimeur : Imprimé par nos soins

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du Conseil Municipal du 13 avril 2017

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Approuve les comptes administratifs 2016 des budgets de la commune et du service de l'eau, avec des excédents respectifs de 171.311,72 € et 143.669,01 €, et décide de l'affectation de ces résultats
- Décide de ne pas modifier les taux communaux des taxes locales (Taxe d'Habitation à 5,04%, Foncier Bâti à 12,04%, Foncier Non Bâti à 36,20%)
- Décide des subventions aux associations locales et autres organismes pour un montant total de 1.140 €
- Approuve les budgets 2017 en équilibre recettes-dépenses (commune à 515.667,40 €, service de l'eau à 397.249,21 €)
- Décide de présenter la commune au trophée départemental ZéroPHYT'eau
- Autorise la commune à adhérer au groupement de commandes électricité porté le SDESM
- Autorise le Maire à demander des subventions au Conseil Départemental pour la rénovation de la toiture de la mairie et la réhabilitation d'une portion du mur d'enceinte de l'ancien cimetière
- Décide de lancer l'étude de zonage des eaux pluviales conjointement avec la commune de Villemaréchal
- Décide d'étudier les conditions d'une éventuelle adhésion au SIAAEP (syndicat des eaux) de Lorrez-le-Bocage
- Etudie des questions diverses

Réunion du Conseil Municipal du 16 juin 2017

Au cours de cette réunion, le Conseil Municipal :

- Approuve le Plan Local d'Urbanisme tel que modifié suite aux avis et observations reçus au cours de l'Enquête Publique
- Décide de confier à la SAUR les prestations de contrôle de bon fonctionnement, de conception et de réalisation des installations d'assainissement non collectif pour une durée de 3 années
- Donne un avis favorable à la demande d'extension du périmètre de la concession des mines d'hydrocarbures liquides et gazeux de Nonville
- Décide d'adhérer au groupement de commandes du SDESM concernant l'acquisition des données de terrain dans le cadre des opérations de géo référencement des réseaux
- Approuve le RPQS 2016 du service de l'eau
- Etudie des questions diverses

Réunion du Conseil Municipal du 30 juin 2017

Au cours de cette réunion, convoquée expressément sur ce seul ordre du jour, le Conseil Municipal désigne un délégué et 3 suppléants pour le représenter lors des élections sénatoriales de septembre 2017.

NB : les comptes rendus détaillés des réunions du Conseil Municipal sont téléchargeables sur le site de la commune ou peuvent être demandés en s'adressant à la secrétaire de mairie.

VIE LOCALE

BIENVENUE A NOTRE NOUVEL AGENT TECHNIQUE

Bienvenue à Eric qui vient assister Sébastien pour les travaux d'entretien de la commune, à raison de 20 heures par semaine, dans le cadre d'un contrat aidé par l'Etat pour une durée de un an renouvelable. Eric est un ancien restaurateur qui s'est ensuite reconverti dans la logistique en travaillant chez DHL. Il habite Faÿ les Nemours et il y préside la société de chasse.

Il succède à Nathalie, dont le contrat expirait en mai et qui n'a pas pu être renouvelé compte tenu de la détérioration de son état de santé qui l'empêchait d'effectuer les tâches, oh combien physiques, d'entretien des espaces verts.



SALLE DU TEMPS LIBRE POUR LES JEUNES

Lundi 3 juillet, la municipalité avait convié collégiens et lycéens avec leurs parents (s'ils le souhaitaient !) à la présentation des nouvelles installations du grenier communal. Fabrice Veillard a expliqué aux jeunes le mode de fonctionnement de cette salle placée sous la responsabilité de chacun des utilisateurs. Il en a détaillé les équipements mis à disposition et a invité les uns et les autres à les compléter en tant que de besoin. Après quelques mois d'utilisation, un point sera fait et les règles établies pourront évoluer si nécessaire.

Tous ont félicité notre agent technique, Sébastien, pour la qualité du travail effectué dans l'aménagement du grenier.

Puis, ce fut le tour d'Amar Ouabdesselam, responsable du service Jeunesse & Sports de la CCMSL, de présenter les activités proposées aux jeunes de notre communauté de communes. Ce fut une vraie découverte pour beaucoup de présents et les commentaires avertis de Clémence (qui en a déjà une bonne expérience) ont rajouté à l'intérêt qui y fut porté.

Les jeux disponibles ont été étreints avec succès, le babyfoot en particulier, et la soirée s'est terminée sous le préau de l'école autour d'une pizza arrosée de boissons fraîches.

Avis aux absents : vous pouvez vous renseigner sur les conditions d'accès au grenier et vous inscrire en prenant contact avec Florence, notre secrétaire de mairie.

DINER DE RENTREE

Nous avons malheureusement dû annuler la traditionnelle manifestation du 13 Juillet compte tenu de l'absence programmée de la plupart des conseillers municipaux (situation exceptionnelle), principaux organisateurs et animateurs de cette sympathique réunion.

Nous remplacerons cette occasion manquée par un dîner de rentrée samedi 23 Septembre à partir de 19h30 dans la cour de l'école. Ce sera également l'occasion d'inaugurer officiellement les nouveaux aménagements dans le grenier et présenter à tous les possibilités qu'il offre.

Les détails vous seront fournis fin Août.

Bonne période de vacances

ETAT-CIVIL

Naissances :

-Amandine VIARD le 26/05/2017

- Louis PILLOT le 30/05/2017

Décès :

- Monsieur Jean-Claude MARTIN le 24/04/2017

- Madame Nicole DUDUIT le 29/04/2017

VIE DES ASSOCIATIONS

ZUMBA

Typhaine vous informe que la saison sportive redémarrera fin août avec Zumba, fitness, pilates et sport santé. Un nouveau cours sera mis en place, axé sur la détente physique, le stretch, la respiration et l'entraînement de la colonne vertébrale pour des résultats sur le mental également. Cours d'essai gratuit. Pour plus d'infos : owaci.ori.dance@gmail.com - 06 25 84 44 99

BROCANTE ASCTL

Comme chaque année, l'ASCTL organise sa brocante. Elle aura lieu le dimanche 17 septembre. Pour les futurs exposants, renseignements à prendre auprès de : Sylvie HURE, après 16 heures au 01 64 29 06 47
Venez nombreux, les bonnes affaires et la bonne ambiance sont toujours de mises !



REPAS DU PRINTEMPS

DEUX JEUNES VELYTREUZIENS PLEINS D'AVENIR

Ceux qui ont participé au Repas du Printemps du 25 Mars s'en lèchent encore les babines ! Lucas Sanchez et Aline Foltier, tous deux nés en 1998, nous ont fait le grand plaisir de proposer leurs services pour agrémenter ce repas, et nous n'avons pas été déçus. Nous avons déjà testé les talents de Lucas avec son « Irish coffee revisité » au repas de la Saint Patrick en Mars 2016, mais nous découvrons ceux d'Aline cette année.

Aline, après avoir brillamment réussi son bac général (avec mention), a choisi de prendre une orientation plus terre à terre : elle a intégré le BTS Hôtellerie à Montargis en « année de mise à niveau » (pour compenser, dit-on, son manque d'expérience pratique diplômée en cuisine). Sa passion pour la restauration ne date pas d'hier : dès son stage de 3^e, elle a pris goût à la gastronomie, a effectué des jobs d'été dans le monde de la bonne chère.

Pour Lucas, le parcours est plus direct : actuellement en BTS Hôtellerie-Restauration 1^{ère} année au Lycée des Métiers Vauban à Auxerre, il avait décroché l'an dernier un bac professionnel dans le domaine.

Le plat principal prévu pour le repas, une paella, étant roboratif (au sens propre du terme : qui redonne des forces et de l'énergie), ils ont pensé que les « mises en bouche » et le dessert devaient être plus légers (on reconnaît là déjà leur sens inné de la diététique).

Confectionner des mises en bouche pour une centaine de convives n'est pas une mince affaire, d'autant plus qu'il s'agit de 3 différents types de verrine et d'un rouslis. Ce n'est pas le tout de confectionner les pâtes, encore faut-il les mettre dans les verrines et soigner la présentation, et ceci dans l'espace encore réduit de la cuisine de la salle polyvalente.

Nous avons ainsi dégusté : chorizo-chèvre-poivron, saumon-concombre-aneth, samoussa thon-paprika, fajitas jambon-boursin, et pour terminer sur une note sucrée crème brûlée aux tuiles d'amandes filées.

Nos papilles s'en souviendront longtemps.

Bravo et encore merci à tous deux pour votre initiative et les compétences dont vous avez fait preuve. Vous avez un bel avenir devant vous !



RECETTE DE LA VERRINE CHORIZO-CHEVRE-POIVRON selon Lucas

Couper les poivrons en petits cubes et des tranches de chorizo en quatre
Faire cuire l'ensemble à l'huile d'olive dans une poêle jusqu'à ce que le poivron soit fondant (10 minutes environ)
Mixer le tout
Ajouter de la crème fraîche en quantité suffisante en fonction du goût souhaité (en volume, 10 à 30 % du volume de la mixture précédente selon que l'on veuille renforcer ou adoucir la prépondérance du chorizo). L'ensemble obtenu doit rester pâteux.
Laisser reposer au frais
Couper de fines tranches de chorizo. Faites les cuire au four à 200 °C sur du papier sulfurisé afin d'éliminer le gras et obtenir des tranches croustillantes comme des chips
Mettre en verrine : au fond la pâte confectionnée précédemment, recouvrir d'une quantité égale de fromage blanc de chèvre, planter une rondelle de chorizo, ajouter un brin de ciboulette.

Toutes nos félicitations à notre Maire-Adjoint Fabrice Veillard qui domine dans sa spécialité : il est devenu triple champion de France des élus en course à pied et VTT. Lors des derniers championnats en avril dernier, il a porté brillamment les couleurs de la commune et remporté haut la main les titres de la course à pied, du VTT et du combiné. A quand les championnats européens (s'ils existent) ?

CHALLENGE DU LOUP

La Communauté de Communes Moret Seine & Loing continue de soutenir le challenge du loup inauguré à Treuzy-Levelay en juin 2015 à l'occasion de la journée d'ouverture des Jeux de Seine & Marne. On se souviendra qu'il s'agit d'une course relais entre des équipes de 4 personnes portant les couleurs de leur commune de rattachement, sur un parcours de 3 km environ, le premier coureur faisant un premier tour, puis emmenant un 2^e coureur pour un autre tour, les deux emmenant un 3^e coureur pour encore un tour, et les trois emmenant un 4^e coureur pour le dernier tour. Des obstacles sont disposés sur le parcours pour corser l'expérience.

Après l'édition de Champagne sur Seine en 2016, c'était au tour d'Episy (commune déléguée de Moret Loing Orvanne) d'organiser l'édition 2017. Huit équipes se sont présentées cette année, dont Treuzy-Levelay. Notre équipe était constituée de Fabrice Veillard (12 km), Antoine Triaud (9 km), Sébastien Beauvais (6 km) et Delphine Naegellen (3 km).

A 10 heures, les coureurs de tête s'élancent. Le premier tour est rapidement enlevé en quelques 10 minutes par un duo (Champagne/Seine et Treuzy-Levelay) laissant déjà les autres assez loin derrière. Le 2^e tour est encore plus sélectif, Champagne prenant définitivement le leadership (de vrais professionnels). Les écarts se creusent entre les équipes car l'exercice est rude. Heureusement, la solidarité interne joue et le soutien moral des coéquipiers est essentiel aux moments difficiles. Il faut tenir la distance au 3^e puis au 4^e tour !

C'est enfin la ligne d'arrivée : Champagne/Seine en maître de l'épreuve, suivie à quelques minutes de Treuzy-Levelay qui a su résister à une formidable remontée d'Episy arrivée quelques secondes derrière, puis de Montarlot, Saint Mammès (1 et 2), La Genevraye et Villecerf.

La prochaine édition sera organisée à Montarlot (là, il y aura du dénivelé !). Espérons que de nombreuses autres communes de la CC participeront, et pourquoi pas 2 équipes de Treuzy-Levelay ? Dès maintenant, identifions nos futurs champions et entraînons-nous pour réduire la distance avec Champagne/Seine.



FINANCES DE LA COMMUNE

Le Conseil Municipal du 13 avril 2017 a approuvé les comptes administratifs 2016 et voté les budgets 2017. Voici les principaux éléments que vous serez certainement intéressés à connaître. Ils montrent que la situation financière de la commune est particulièrement saine, avec des excédents significatifs et une dette nulle, malgré des taux d'imposition parmi les plus bas du département.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – COMMUNE

		Réalisé 2015	Réalisé 2016
FONCTIONNEMENT	Dépenses	218.373,34 €	214.225,48 €
	Recettes	254.700,36 €	245.184,84 €
	Solde	36.327,02 €	30.959,36 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	44.239,77 €	40.277,87 €
	Recettes	36.500,78 €	53.914,39 €
	Solde	- 7.738,99 €	13.636,52 €
	SOLDE TOTAL	28.588,03 €	44.595,88 €

Commentaires : les principales variations de dépenses de fonctionnement concernent la voirie (- 25.874 €, une grande opération ayant été faite en 2015), le personnel (- 6.228 €, moindre recours aux contrats aidés), le RPI (+ 26.568 €, compensé par un remboursement exceptionnel de 30.373 €).
Pour les recettes de fonctionnement : impôts locaux (+ 5.605 €), droits de mutation (+ 5.316 €), dotations (- 5.000 €)
L'excédent capitalisé au 31/12/2016 est ainsi de 171.311,72 € contre 126.846,22 € au 31/12/2015.

COMPTE ADMINISTRATIF 2016 – SERVICE DE L'EAU

		Réalisé 2015	Réalisé 2016
FONCTIONNEMENT	Dépenses	84.453,30 €	61.544,46 €
	Recettes	96.570,44 €	66.146,07 €
	Solde	12.117,14 €	4.601,61 €
INVESTISSEMENT	Dépenses	13.952,13 €	70.895,86 €
	Recettes	12.057,67 €	13.287,63 €
	Solde	- 1.894,46 €	- 57.608,23 €
	SOLDE TOTAL	10.222,68 €	- 53.006,62 €

Commentaires : les principales variations de dépenses de fonctionnement concernent l'achat d'eau (+ 3.654€), les taxes (+1.216 €), le personnel (+ 3.000 €, correspondant à l'accompagnement du BE chargé du diagnostic du réseau), le transfert exceptionnel en 2015 de subventions SPANC vers le budget de la commune (-30.770 €). Pour les recettes : ventes d'eau (- 7.115 €, dû en particulier à une moindre consommation et au plafonnement des factures en cas de fuite après compteur chez les habitants). Subventions SPANC en 2015 (- 23.308 €).
Les dépenses d'investissement de 2016 correspondent essentiellement aux études diagnostic du réseau d'eau (les subventions étant reçues en 2017).
L'excédent capitalisé au 31/12/2016 est ainsi de 195.307,18 € contre 248.313,80 € au 31/12/2015. Cet excédent permettra de financer les travaux d'amélioration du réseau qui seront identifiés lors du diagnostic en cours.

BUDGET 2017 – COMMUNE

Le budget communal doit obligatoirement être équilibré en recettes et dépenses. Il faut ainsi budgéter des dépenses qui ne seront pas faites pour contre balancer l'excédent des années précédentes.
Pour le fonctionnement, les dépenses sont ainsi budgétées à un montant de 281.498,68 €, dont 56.883,68 € transférables à la section investissement, tandis que les recettes sont budgétées à 202.997 €, auxquelles il faut ajouter l'excédent des années précédentes de 78.501,68 €.
Pour l'investissement, les dépenses budgétées sont de 234.168,72 €. Les principaux postes concernent : extension de la salle polyvalente pour 73.000 €, achat de terrains pour 35.000 €, toiture de la mairie pour 27.000 €, grenier communal pour 12.200 €, mur d'enceinte de l'ancien cimetière pour 17.000 €, éclairage public pour 10.500 €, fenêtres et porte école pour 6.700 €.

BUDGET 2017 – SERVICE DE L'EAU

Le budget doit également être équilibré en recettes et dépenses.
Pour le fonctionnement, les dépenses sont ainsi budgétées à un montant de 251.437,18 €, tandis que les recettes sont budgétées à 66.130 €, auxquelles il faut ajouter l'excédent des années précédentes de 185.307,18 €.
Pour l'investissement, les dépenses et recettes budgétées sont de 145.812,03 €, principalement affectées par l'étude diagnostic des réseaux d'eau de Villemer et Treuzy-Levelay, portée par notre commune (Villemer nous remboursant sa part). Les investissements liés au remplacement des branchements plomb et à l'amélioration du réseau seront budgétés en 2018.

NOTA : Toutes informations complémentaires sur ces éléments financiers peuvent vous être fournies sur demande.

ZERO PHYT'EAU

La commune est lauréate du Trophée départemental Zéro PHYT'eau

Mardi 13 juin 2017, à Chailly-en-Brie, Isoline Millot, Vice-présidente du Département en charge de l'environnement et du cadre de vie et Valérie Pottiez-Husson, Conseillère départementale du canton de Serris ont remis les trophées Zéro PHYT'eau à 21 communes dont Treuzy-Levelay. Ce trophée récompense les collectivités ayant totalement arrêté l'utilisation des produits phytosanitaires (herbicides, fongicides, insecticides) depuis au moins deux ans pour l'entretien de leurs espaces publics. Il est également demandé aux élus des communes lauréates de s'engager à maintenir dans le temps ces modes d'entretien alternatifs sans pesticide.

Le Département, aux côtés de l'association Aquif'Brie, est fortement engagé dans l'accompagnement des collectivités vers la suppression de l'usage des produits phytosanitaires.

Cet accompagnement passe par un diagnostic des pratiques, une formation pour les élus et les agents suivie d'un protocole de réduction de l'utilisation des pesticides pour une avancée pas à pas, un suivi annuel ainsi qu'un accompagnement financier pour s'équiper en matériel alternatif.

A noter également que l'entretien des routes départementales et nationales se fait également sans pesticide. L'entretien des espaces verts des bâtiments départementaux en zéro phyto est expérimenté.

Félicitations et merci à Sébastien, aidé maintenant par Eric, pour cette performance qui lui demande un gros travail supplémentaire de nettoyage par des moyens mécaniques (comme le binage des allées et voiries). Il dit l'assumer sans rechigner, en remarquant qu'il agit ainsi pour le bien et la santé des habitants.

Tous les vélytreuziens sont invités à faire de même dans leurs jardins : nous vivons tous sur le même territoire et utilisons la même eau. Contribuons donc à notre niveau à l'amélioration de l'environnement collectif.



Les chiffres-clés du zéro phyto en Seine-et-Marne
97 % des communes seine-et-marnaises sont aujourd'hui engagées dans une démarche de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires.
En 2016, sur l'ensemble des communes du département :
484 étaient diagnostiquées, soit 94 %
449 étaient formées et suivies depuis plus d'un an, soit 87 %
166 communes sont désormais au zéro phyto
55 communes ont obtenu le trophée Zéro PHYT'Eau depuis sa création en 2013